

Image not found or type unknown



Réintégration après détachement

Par **aldrdr**, le **31/03/2012** à **23:06**

Bonjour, rnje suis agent de la fonction publique hospitalière en détachement au ministère de la défense. rnJe souhaite réintégrer la fonction publique hospitalière avant le terme du détachement. rnAyant bénéficié de la gestion en double carrière pendant le temps du détachement sera-t-il tenu compte pour la réintégration de mon avancement dans mon administration d'accueil? rn Merci pour votre réponse.